

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025

Le samedi 11 Janvier 2025 à 18h30, au Folgoët les membres de l'association La Foulée Folgoatienne se sont réunis salle Yves Bleunven en assemblée générale ordinaire sur convocation du président.

Il a été établie une feuille d'émargement, annexée au procès-verbal, et signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire.

L'assemblée est présidée par André Ollivier, en qualité d'ancien président de l'association. Il est assisté par un secrétaire de séance, Bernard Gourmelon, en tant que secrétaire de l'association.

Le quorum est atteint puisque la moitié des membres étant présents ou représentés, tel qu'il est prévu par l'article 16 des statuts de l'association, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

L'ordre du jour est rappelé par le président :

rapport moral,
rapport d'activités course à pieds , trail et marche
rapport financier,
vote des rapports,
renouvellement des mandats des membres du conseil d'administration.

Le président fait remarquer que l'ensemble des documents a été adressé à chacun des membres dans le cadre des convocations.

Il est fait lecture des différents rapports financier et moraux (course et marche).

Lors du débat qui a suivi, les éléments suivants ont été mis en évidence :

- Edition n°2 du Trail du Camp de Cé le Dimanche 21 Septembre 2025
- Création d'une nouvelle activité : marche douce de 7 km le vendredi après-midi.
- Renouvellement des vestes de randonnée.
- Sortie de 5 jours autour de la Presqu'île de Crozon du 8 au 12 Septembre 2025.

À l'issue du débat entre les membres, le président de séance a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

Résolution 1 : Rapport moral

L'Assemblée Générale adopte la délibération à la majorité de l'assemblée à l'unanimité.

Résolution 2 : Approbation du budget

L'Assemblée Générale approuve le budget à la majorité de l'assemblée.

Résolution 3 : Renouvellement des mandats

Tous les membres sortant ont été réélus à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

Le Président de séance
André Ollivier

Le secrétaire de séance
Bernard Gourmelon